



Ecole maternelle
62 rue Principale
67240 GRIES

Compte-rendu du Conseil d'école Lundi 3 novembre 2025

Présents :

- **Représentante de la mairie :** M. HOFFSTETTER, Maire de Gries, Mme ANTHONY, adjointe.
- **Représentants des parents d'élèves :** Mme FAULLUMEL, M. EBY, Mme SEVILLA, Mme FAULLIMMEL
- **Enseignants :** Mme KRESS, Mme PHILIBERT-DIT-JAIME, M. WURSTER, M. UTTARD
- **Directrice :** Mme BONNET
- **ATSEM :** Mme PETER, Mme LITSCHGY
- **Invités :** Représentants suppléants : Mme RIFFLART, Mme KELLER, M. BARTHEL

Excusée : Mme JOURNOT

1. Ouverture de séance

- Mme BONNET souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école et les remercie de leur présence.
Présentation des membres du nouveau conseil d'école.
- **Secrétaire de séance** : Mme SEVILLA, représentante de parents d'élèves

2. Compte-rendu des élections

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

Scrutin par correspondance le 10 octobre 2025.

Nombre d'électeurs inscrits : 178

Nombre de votants : 115 dont 15 bulletins nuls ou blancs

Nombre de sièges à pourvoir : 4

Taux de participation : 64,61 % (en baisse, 72 % l'an passé, 69, 90 % il y a 2 ans)

- ❖ **Représentants de parents d'élèves titulaires élus** : Mme Adeline FAULLUMEL, M. Mickaël EBY, Mme Elodie SEVILLA, Mme Sophie FAULLIMMEL
 - ❖ **Suppléants** : Mme Melody RIFFLART, Mme Laetitia KELLER, Mme Emilie JOURNOT, M. Jonathan BARTHEL
- ⇒ Nous souhaitons la bienvenue aux membres élus de ce nouveau conseil d'école.

Rôle des représentants des parents d'élèves :

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit une fois par trimestre. Il vote le règlement intérieur de l'école, présente toutes suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école, approuve le projet d'école sur proposition de l'équipe pédagogique.

3. Mairie

- ❖ **Remerciements** : L'équipe pédagogique remercie la Municipalité :
 - Budget alloué à l'école : 2200 € pour l'année 2025 qui a été augmenté d'un quart soit 2950 € avec l'ouverture de la nouvelle classe
 - Nombreux investissements et travaux réalisés du fait de l'ouverture de la 4^{ème} classe (déménagement des classes, achat de mobiliers, aménagement de l'Algeco)

- *Le Maire a demandé comment cela se passait → Cela se passe bien, il y a parfois de petits soucis techniques (chauffage) que l'on parvient à résoudre.*
- Les livres de Noël (d'une valeur de 6,5 €) offerts à chaque enfant, en partenariat avec les associations "Lire demain" pour la partie française et "Jeux de mômes" pour la partie allemande.
- Le recrutement d'une troisième ATSEM (Delphine BERGES en octobre – Julia VIVENOT depuis le 03 novembre).
- *Le maire a précisé qu'elle pourrait être remplacée en cours d'année car elle est recrutée via le Centre de gestion qui met à disposition des ATSEM pour la commune.*

❖ Suivi des demandes de travaux à l'école, questions et réponses de la mairie

▪ Travaux et demandes

- Réparation du chargeur de la photocopieuse → *en cours*
- Changement de la lumière du frigo
- Installation de lampes dans le grand couloir pour mieux éclairer les extrémités, un peu sombres → *Pris en compte*
- Modification de l'emplacement de l'extincteur → *Réalisé, la semaine dernière*
- Pose de panneau de liège au-dessus des casiers bleus → *En cours, les mesures ont été prises le 3 novembre*
- Réparation/Remplacement du sol amortissant rouge et vert dans la cour : *Le sujet est à l'étude, complexifié par la présence d' l'ALGECO. Il n'est pas possible de remplacer seulement quelques bandes.*
- Problème avec le distributeur d'essuie-mains : Le papier, dont la taille est inadaptée, tombe en liasses → *le papier adéquat n'existe plus.*
- Protection de la climatisation au niveau de l'ALGECO → *La pose d'un grillage ou d'une autre protection est à l'étude pour éviter que les enfants ne jouent avec.*
- Réparation des robinets : ajout de mousseurs

▪ Demande pour Noël

- **Sapins de Noël** : *La mairie a confirmé qu'elle allait fournir 5 sapins (4 petits et 1 grand) qui seront livrés début décembre.*
- **Interdiction de fumer** : *il est demandé de faire respecter l'interdiction de fumer aux abords de l'école, notamment devant l'ALGECO. Une réflexion sur le marquage au sol et des panneaux réglementaires est engagée. Il faudrait faire de même aux abords de l'école élémentaire.*

❖ Informations de la mairie : *Le maire précise les coûts liés à l'ouverture de la 4ème classe : 11 573 euros de matériel (mobilier) 16 700 euros pour l'ALGECO, coût auquel il faut ajouter la livraison de l'installation et le budget de l'ATSEM.*

4. Organisation pédagogique

a. Equipe pédagogique et effectifs

L'école maternelle compte :

- ❖ **102 élèves** à ce jour. Trois élèves ont déménagé depuis la rentrée.
- ❖ **5 enseignants**
- Pour les classes bilingues :
 - Mme KRESS (bilingue partie allemande)
 - Mme PHILIBERT-DIT-JAIME (bilingue partie française)
- Pour les classes monolingues :
 - M.UTTARD (jeudi, vendredi) et Mme WURSTER (lundi, mardi) (classe de PS-MS)

- Mme BONNET (lundi, mardi, jeudi) et Mme WURSTER (vendredi) (classe de PS-GS)

❖ **ATSEM :**

- 2 ATSEM : Marielle LITSCHGY et Tania PETER.
 - Une apprentie petite enfance Phiby KLEM (2^{ème} année)
 - Une intérimaire : Delphine BERGES (en octobre)/ Julia VIVENOT (à partir du 3/11/25)
- ⇒ Nous remercions la mairie pour la mise à disposition d'une ATSEM supplémentaire, indispensable.

b. Répartition des élèves

	1 classe PS MS monolingue 28 élèves		1 classe PS GS monolingue 28 élèves		1 classe PS MS bilingue 23 élèves		1 classe PS GS bilingue 23 élèves	
	PS	MS	PS	GS	PS	MS	PS	GS
TOTAL	10	18	17	11	8	15	9	14

Soit 44 PS – 33 MS – 25 GS

5. Instruction obligatoire et aménagement

Depuis la loi du 26 juillet 2019, l'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans. Le décret du 2 août 2019 prévoit un aménagement en petite section à la demande des parents sur les heures d'après-midi. Une circulaire du 6 juin 2025 précise les modalités de mise en œuvre de cette dérogation : « *après la sieste, l'enfant revient à l'école afin de poursuivre ses apprentissages, développer ses compétences et renforcer sa socialisation* ».

- ⇒ Les membres du Conseil d'école ont réagi à cette disposition et il a été constaté qu'elle soulève de nombreux questionnements quant au bien-être des enfants (qui ont encore besoin de sommeil), aux contraintes logistiques des familles et à celles de l'école qui n'a pas forcément les moyens matériel ou humain d'y répondre.
- ⇒ Aussi, en ce début d'année, il a été décidé que l'organisation mise en place depuis la rentrée se poursuit. Cette circulaire fera l'objet ultérieurement d'une concertation de l'équipe éducative et de la mairie. Une réunion d'information pour les parents sera organisée ensuite.

6. Règlement intérieur : Lecture et approbation du règlement par le conseil d'école

Les articles 4 et 5 du règlement intérieur sont modifiés :

- Article 4 :

- Depuis le 1^{er} juillet, il est interdit de fumer aux abords de l'école.
- Tenue vestimentaire : Ajout de la mention : Les bottes de pluie sont à éviter à l'école.

- Article 5 : Accueil et remise des élèves : Précisions relatives aux modalités de sorties différenciées des élèves selon les classes.

⇒ Le règlement intérieur est lu et approuvé par les membres du conseil d'école.

7. Rédaction d'un nouveau projet d'école : Lecture et approbation du règlement par le projet d'école.

A la suite de l'évaluation d'école réalisée en 2025, un nouveau projet d'école a été rédigé en collaboration avec l'école élémentaire de GRIES et l'école primaire de KURTZENHOUSE. Il s'articule autour de 3 axes principaux :

1. Harmoniser les outils et les démarches pour faire progresser les élèves
2. Renforcer l'enseignement du vivre-ensemble relatif au respect des autres, des biens communs et des biens d'autrui.
3. Améliorer encore davantage la communication avec les partenaires.

4 domaines sont déclinés en objectifs pour la maternelle :

- Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- ⇒ Objectif n°1 : Enrichir le vocabulaire des élèves : Développer son langage et enrichir son lexique
- Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- ⇒ Objectif n°1 : Améliorer le climat scolaire et rendre plus efficaces les règles de vie : Jouer ensemble dans la cour
- Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- ⇒ Objectif n°1 : Mener des projets communs inter-degrés et entre écoles : Créer un lien entre les cursus bilingue et monolingue
- Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial
- ⇒ Objectif n°1 : renforcer le lien avec le périscolaire : Harmoniser les règles de vie des espaces communs

Le maire a demandé comment l'évaluation allait être mise en œuvre → Ce projet d'école a été rédigé en tenant compte notamment des résultats aux évaluations nationales. Le présent projet d'école sera évalué sur les mêmes bases.

⇒ Le présent projet d'école est approuvé pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2030.

8. Coopérative

Exercice clôturé au 31 août 2025 : Déficit de 150,86 € et une somme arrêtée au bilan de **3731,02 €**.

Nous remercions **l'Association Les Graines de Mômes** qui a effectué un don cette année de **2756 €** au profit de l'école maternelle. Cette somme résulte des différentes ventes et manifestations organisées par l'association, des bénéfices de la kermesse. L'association constate une baisse de la fréquentation des familles à la restauration de la kermesse de l'école maternelle.

Manifestations prévues en 2025-2026 par l'association : Bourses aux vêtements (novembre, printemps), ventes de fromages, de chocolats, de café, de sapins, boules de Noël... Les bénéfices seront reversés aux écoles au prorata du nombre d'élèves.

9. Activités et projets

- **La réunion de rentrée** a eu lieu mardi 9 septembre à 17h30.
- **Bibliothèque** : Mme FREUDENREICH la bibliothécaire vient dans les classes une fois par période, le vendredi.
- **Semaine du goût** : du 13 au 17 octobre cette année, chaque classe a organisé la semaine du goût, chacune à sa manière :
 - La classe rouge : un jour, une couleur
 - La classe verte a cuisiné : jus de fruits ou de légumes, gâteaux à la courgette et à la carotte et petit apéritif avec crudités. Nous remercions les parents qui se sont portés volontaires pour nous aider.
 - Les classes bilingues ont décliné les fruits et légumes de saison (carotte, courgette, pomme de terre, pomme)
- **Spectacle de Noël** : 2 décembre : Présenté par la Compagnie Pois de Senteur, Firmin le Petit Sapin. Le spectacle aura lieu à l'annexe de la mairie.
- **Saint Nicolas - Noël** : Fabrication d'un bricolage pour Saint Nicolas et pour Noël.

- **Goûter de Noël** : vendredi 19 décembre, chaque classe présentera un chant ou une danse au Père Noël, puis le goûter aura lieu ensuite à l'annexe de la mairie.
- **Trois séances de prévention de la sécurité routière** : interventions de M. BERTEVAS de la ComCom de la Basse Zorn.
 - Deux séances théoriques : 4 novembre, 5 février
 - Une séance pratique : 21 mai
- **Parcours de débrouillardise** : Vendredi 13 février (dans l'école) : les compétences motrices travaillées en début d'année (sauter, sauter en contre-bas, rouler, s'équilibrer, grimper) seront mises en œuvre dans des ateliers installés dans les différents lieux de l'école (dans les couloirs, dans les classes et la salle de motricité)
- **Initiation à l'alsacien MS et GS** : 6 séances du 6 janvier au 10 février proposée par Mme Manon ZINCK-DAMBACH. Un petit spectacle sera présenté aux PS par les MS et GS lors de la dernière séance.
- **Mini-olympiades** : Vendredi 19 juin à l'Espace La Forêt
- **Fête des parents** : Dimanche 14 juin : pas de fête des mères et de fête des pères, mais date unique pour les deux parents. Si parents séparés, deux fois le même.
- **Sortie de fin d'année** : Reste à définir

10. Sécurité

Les mesures de sécurité du plan Vigipirate sont toujours relevées au niveau « urgence attentat » depuis le 15 octobre 2023.

ce qui implique

- Les horaires d'accueil restent restreints le matin de 7h50 à 8h15
- Le portillon reste fermé à clé sur le temps scolaire (attention à la sonnerie qui a déjà présenté quelques soucis).
- Les parents n'entrent plus dans l'école.

Exercices

- Exercice d'évacuation incendie : 23 septembre 2025 au matin.
- Exercice PPMS attentat intrusion : 2 octobre 2025 au matin.

Prochain exercice incendie : le 18 novembre

11. Questions des représentants des parents d'élèves

▪ **Communication famille-école**

Les représentants ont exprimé un besoin collectif d'améliorer le lien informatif entre l'école et les familles pour une meilleure coéducation.

- ⇒ Une réunion d'information se tient en début d'année : elle permet de prendre contact avec l'enseignant et de se familiariser avec le fonctionnement de l'école et de la classe, de s'intéresser à la scolarité de son enfant et aux projets prévus. Cette réunion est très importante. Malheureusement, nous constatons que beaucoup de parents n'y assistent pas.
- ⇒ Au cours de l'année, les enseignants sont toujours à la disposition des familles afin d'évoquer leur enfant, ses apprentissages ou son comportement, que ce soit ponctuellement ou en prenant rendez-vous.
- ⇒ KLASSLY est l'outil de communication utilisé entre l'école et les familles permettant de transmettre les informations. Elles sont identiques pour tous quand elles concernent toute l'école. Chaque enseignant publie les informations de sa classe. Nous invitons les parents à consulter régulièrement les messages envoyés.
- ⇒ Cependant les publications ne pourront jamais être identiques entre les classes. Chaque classe ayant un fonctionnement et des projets différents qui relèvent de la liberté pédagogique de tout enseignant.

▪ **Harmonisation entre les classes**

Les points tels que le doudou, la gourde ou le sac ont été évoqués par les représentants des parents d'élèves qui souhaitent une harmonisation des pratiques au sein de l'école. Cependant ces points dépendent du fonctionnement de chaque classe et de la liberté pédagogique de chaque enseignant.

Nous rappelons toutefois que le doudou est un objet transitionnel qui a pour but de faire le lien entre la maison et l'école et permet de rassurer l'enfant à son entrée à l'école ou pendant la sieste. Les Petits peuvent apporter leur doudou dans un cartable. Une fois chez les Moyens, les enfants sont censés pouvoir se séparer de leur doudou sur le temps scolaire.

▪ **Questions relatives au Plan Vigipirate**

- **Système d'alertes pour l'école** : le maire envisage de mettre en place un « système de PPMS » pour les différents bâtiments de l'école.

- **Question relative au logement situé au-dessus de l'école**

La commune a mis à disposition un logement au-dessus de l'école pour des personnes en situation d'urgence. Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la sécurisation des lieux sachant des personnes étrangères à l'école y ont accès. *Le maire indique, qu'à l'heure actuelle le logement n'est accessible qu'en traversant l'école. La directrice ajoute que ces personnes sont très discrètes et ne perturbent pas la vie de l'école. Le maire indique que ce sont des personnes isolées, qui ont été choisies et que le risque zéro n'existe pas. Pour les représentants des parents d'élèves, le respect du plan Vigipirate reste une préoccupation, notamment concernant l'organisation des entrées et sorties de ces logements d'urgence.*

Mme BONNET

Pour l'équipe pédagogique



Pour les parents représentants des parents d'élèves

